

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 13 novembre 2018

Évacuation du campement Henri Tarze à Grenoble

A 07h00, le campement installé à Grenoble, à l'angle de la rue Henry Tarze et de la rue Villard de Lans, illégalement occupé ce matin par environ 60 personnes en provenance de Serbie et de Macédoine, a été évacué suite à l'arrêté du maire pris le 9 novembre 2018, mettant en demeure les occupants sans droit ni titre de quitter les lieux. Ce terrain, dont l'occupation créait des troubles à la tranquillité publique, se trouvait dans un état d'insalubrité avancé.

Cette démarche a été préparée en coordination avec le CCAS et les services administratifs de la ville de Grenoble.

À l'issue de cette évacuation, les personnes ont été mises à l'abri et orientées en fonction de leur situation administrative et de leur vulnérabilité :

- 8 familles ont été orientées vers des places d'hébergement pour demandeurs d'asile ;
- 8 familles ont été prises en charge dans le cadre d'un dispositif d'hébergement de droit commun ;
- 5 adultes, en situation irrégulière au regard du droit au séjour, se sont vus notifier une obligation de quitter le territoire français ou une orientation pour préparer leur éloignement.

Il a été proposé une aide au retour vers leur pays d'origine à l'ensemble des personnes se trouvant sur le site.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 05
pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38